

Relevé de conclusions de la réunion du collectif eau du vendredi 1^{er} décembre 2023

Présents :

- Territoire, Ecologie et Solidarité : Eric Garcin
- Ambition pour Gap : Esther GONON
- LFI : Bertrand Hérisson, Catherine , Jean Grillet, Michel Philippo, Dominique Devert, Paulin
- Europe Ecologie Les Verts : Bernard Derbez
- Attac 05 : Dany Lecomte, François Beaurepaire

Un échange a permis de faire émerger les réflexions et décisions suivantes :

Réaffirmation de nos positions de principe :

Le retour de la gestion de l'eau en régie publique est une nécessité face :

- à la nécessité d'une gestion juste et équitable d'un bien commun essentiel à la vie
- aux enjeux climatiques, écologiques, sociaux, économiques
- à la raréfaction de la ressources : niveaux de pluies trop faibles ou trop intenses de ces dernières années, combinés à la pollution de certaines nappes phréatiques
- à l'augmentation des conflits d'usages entre habitants, agriculteurs, industriels, énergie hydraulique, sauvegarde de la biodiversité
- à Véolia et sa réputation : par le rachat de son concurrent Suez en 2022, une multinationale propriété de Vanguard Group qui a une emprise trop forte sur le marché de l'eau (lobbying, soupçons de corruption, mauvaise gestion...). Face aux affaires, de nombreuses villes reprennent la main sur la gestion de l'eau.

Cette position est confortée par :

- face à la lame de fond en France qui fait que d'année en année, la gestion en régie des services de l'eau et de l'assainissement fait de plus en plus d'émules
- par notre volonté de mettre en place une tarification sociale et écologique incompatible avec des objectifs de profits de Véolia
- par le retard pris dans les travaux d'entretien des réseaux par la ville et Véolia, la convention de Délégation de Service Public laissant une large part des travaux à la ville !
- par notre volonté de donner plus de place aux services publics et de pouvoir aux citoyens et leur représentants dans la gestion de l'eau bien commun essentiel à la vie : à travers une régie publique et le renforcement de la représentation citoyenne dans la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Décisions :

- Demander une consultation des citoyens de Gap lors du Conseil Municipal du 8 décembre :
- le lancement de l'appel d'offre pour la DSP de l'eau a été retiré de l'ordre du jour du 8 décembre
 - Nous maintenons notre action lors de ce Conseil en demandant aux représentants des 3 listes d'opposition de lire en question orale (à déposer 48h avant le conseil) le texte du Collectif Eau Citoyenne Gapençaise demandant une

consultation citoyenne sur le retour de la gestion de l'eau en régie publique en décembre 2024

- Bertrand rédige un proposition de texte martyr à amender pour lundi soir au plus tard
- François rédige sur la base du texte finalisé une proposition de communiqué de presse à donner au journaliste du Dauphiné, aux élus présents au Conseil du 8/12, aux différents médias du 05
- Rassemblement le 8 décembre en bas de la salle du Conseil à 18h avec des pancartes reprenant les thèmes de nos positions pour la photo et la distribution des tracts (tiré par Attac 05) reprenant le communiqué de presse à la population et aux élus

→ **Financement de nos actions** : question non traitée – Attac 05 finance le premier tirage

→ **Prochaine réunion** : le vendredi 12 janvier 2024 au Verdun si c'est toujours possible